

RESPONSABLE D'ELEVAGE H/F

Autres dénominations : Chef d'élevage, Responsable de troupeau

Filières liées : **Agriculture biologique** **Productions animales**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/responsable-d-elevage-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Diriger, décider, encadrer, manager

Organiser, préparer, coordonner, planifier

Produire, fabriquer

Animaux

Le responsable d'élevage réalise la gestion technique de l'élevage :

- Il met en place une méthode de travail et prépare les moyens de production avant leur utilisation : saisies préalables de données informatiques, établissement du protocole de vaccinations...
- Il programme les activités (avec l'objectif constant d'améliorer la productivité du travail).
- Il prend les décisions relatives au renouvellement du troupeau et des mâles reproducteurs.
- Il suit les innovations techniques et l'évolution des pratiques d'élevage, trie et transmet les informations en la matière qui seront utiles aux agents.
- Il assure la relation avec les fournisseurs, les techniciens de coopératives ou d'entreprises d'alimentation...
- Il présente les résultats techniques de l'élevage au responsable d'exploitation.

Le responsable d'élevage supervise les opérations et encadre le personnel :

- Il contrôle le travail réalisé, repère les éventuelles imperfections organisationnelles et tente de les corriger ou relève au contraire les points de satisfaction.
- Il suit l'évolution des animaux (analyse les courbes d'alimentation, de croissance, de fertilité...) et recherche l'origine des déficiences lors de résultats insuffisants.
- Il observe régulièrement les conditions générales d'élevage (température, hygrométrie, ventilation) et veille à leur bonne tenue.
- Il juge de l'utilité de faire intervenir le vétérinaire et assiste celui-ci au cours de l'apport de soins.
- Il aide les agents dans leur fonction si nécessaire (en cas de mise bas par exemple) ou les remplace en leur absence.
- Il établit le planning d'astreintes et de congés, voire prend en charge la gestion sociale de l'exploitation dans son ensemble.

Conditions d'exercice

Le responsable d'élevage travaille dans un élevage de taille importante. Encadrant directement les agents d'élevage ou les responsables de secteur (en élevage porcin notamment), il exerce ses missions sous l'autorité de l'éleveur.

Que ce soit dans les bâtiments d'élevage ou en bureau, ses activités se déroulent en milieu intérieur.

Amené lui-même à être parfois présent le week-end, selon le planning qu'il établit, il connaît des horaires réguliers.

Compétences et qualités

Parfaitement polyvalent et capable de s'adapter à toutes les opérations, le responsable d'élevage maîtrise l'ensemble des activités réalisées par les agents ou les responsables de secteur.

Il connaît l'anatomie et le comportement des animaux et dispose d'un sens développé de l'observation. Capable d'encadrer du personnel, il doit être réactif afin de faire face aux aléas qui surviennent dans la conduite de l'élevage.

Des compétences en informatique sont requises pour l'utilisation de logiciels spécifiques.

Perspectives d'évolutions

Le responsable d'élevage, avec des connaissances avérées dans son domaine, et s'il développe ses compétences en communication, peut devenir technicien d'élevage auprès d'un groupement d'éleveurs ou d'une organisation professionnelle telle qu'une chambre d'agriculture.

Une autre possibilité d'évolution tient dans une spécialisation dans le domaine de la vente où le responsable d'élevage pourra accéder au poste de technico-commercial, au sein d'une entreprise de production d'aliments par exemple.

Après une formation complémentaire en économie et en gestion, le choix de l'installation en tant qu'éleveur est envisageable.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Contact : Institut de l'élevage - idele.fr/

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com